

**Épreuve d'entretien à partir d'un dossier (Dominante sociologique)
Sujet 8**

Dossier : **les tables de mobilité.**

Il est demandé au candidat de construire, à partir du dossier composé de 3 extraits de manuels scolaires, et pour la classe de terminale, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

Doc. 5 Les limites des tables de mobilité

À la suite de Louis Maurin, Dominique Merllié et Jean Prévot, on peut émettre plusieurs critiques à l'encontre des tables de mobilité :

– D'abord, mesurer l'évolution de la mobilité sociale n'est pas une mince affaire. L'INSEE commence par évaluer globalement le nombre de personnes qui ont changé de catégorie sociale entre deux années données. Ces mesures dépendent beaucoup des contours des catégories : en effet, plus on découpe la société de façon précise, plus on observe de mouvements. La réalité même de ces catégories se modifie : une grande partie des cadres supérieurs de 2010 n'ont pas le même prestige social que ceux des années 1960.

– Ensuite, le passage du métier de garagiste à celui de boulanger, qui implique une rupture professionnelle

forte, n'est pas analysé comme mobilité « sociale » ou « professionnelle » selon le code des catégories socioprofessionnelles qui les regroupe comme activités artisanales. À l'inverse, le passage de mécanicien automobile (salarie) à celui de garagiste (à son compte), qui correspond au même métier avec des conditions d'exercice différentes, est enregistré comme mobilité d'ouvrier à artisan.

– En outre, pour obtenir une mesure fiable, il ne faut pas prendre en compte les plus jeunes car leur situation n'est pas figée : ils peuvent progresser dans la hiérarchie sociale. Inversement, si l'on prend les plus âgés, on mesure pour une bonne part ce qui se passait il y a des dizaines d'années. Peu éclairant pour comprendre les évolutions actuelles. De plus, les données officielles sur la mobilité sociale demeurent très lacunaires : les dernières

remontent à 2003. Or la crise de 2008 a probablement accentué les difficultés.

– Enfin, l'INSEE isole le plus souvent la situation des 40-59 ans et étudie seulement la mobilité masculine. Les femmes sont écartées des études de mobilité sociale du fait de la très forte élévation des taux d'activité féminins, qui rend difficile toute comparaison avec les générations précédentes. ■

Questions

- 1. Analyser** - Expliquez la phrase soulignée. Illustrez-la par un exemple.
- 2. Analyser** - Pourquoi les actifs jeunes ne sont-ils pas pris en compte ?
- 3. Approfondir** - Quel est l'impact d'une crise économique sur la mobilité sociale ?

Source : Magnard, TERMINALE ES, Chapitre 9, p. 213, 2012.

Doc.1 La table de mobilité : origine et recrutement

Catégorie socioprofessionnelle des hommes en 2003 en fonction de celle du père							
Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle du fils en 2003 (en milliers)						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et prof. intellectuelle sup.	Prof. intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	252 <i>22</i> 88	72 <i>6</i> 12	105 <i>9</i> 8	190 <i>17</i> 11	98 <i>9</i> 13	426 <i>37</i> 18	1 143 <i>100</i> 16
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	6 <i>1</i> 2	182 <i>21</i> 29	189 <i>22</i> 14	205 <i>24</i> 12	79 <i>9</i> 10	210 <i>24</i> 9	870 <i>100</i> 12
Cadre et prof. intellectuelle sup.	2 <i>0</i> 1	37 <i>6</i> 6	310 <i>52</i> 24	152 <i>26</i> 9	37 <i>6</i> 5	52 <i>9</i> 2	591 <i>100</i> 8
Prof. intermédiaire	2 <i>0</i> 1	60 <i>8</i> 10	266 <i>33</i> 20	263 <i>33</i> 16	73 <i>9</i> 9	135 <i>17</i> 6	800 <i>100</i> 11
Employé	3 <i>0</i> 1	43 <i>7</i> 7	144 <i>22</i> 11	179 <i>28</i> 11	108 <i>17</i> 14	169 <i>26</i> 7	644 <i>100</i> 9
Ouvrier	20 <i>1</i> 7	225 <i>8</i> 36	304 <i>10</i> 23	701 <i>23</i> 41	375 <i>12</i> 49	1 373 <i>46</i> 58	2 998 <i>100</i> 43
Ensemble	285 <i>4</i> 100	619 <i>9</i> 100	1 317 <i>19</i> 100	1 690 <i>24</i> 100	770 <i>11</i> 100	2 364 <i>34</i> 100	7 045 <i>100</i> 100

Lecture du tableau : chaque cellule contient trois nombres : le premier est l'effectif en milliers ; le second, en italique, correspond à la destinée (en %), le dernier correspond à l'origine, ou recrutement (en %).

En 2003, 7 045 000 hommes âgés de 40 à 59 ans ont un emploi ou sont d'anciens actifs occupés (champ de l'enquête). 52 000 personnes sont ouvriers et fils de cadre.

En 2003, sur 100 fils d'agriculteurs (âgés de 40 à 59 ans), 22 sont eux-mêmes agriculteurs et 17 deviennent membres des professions intermédiaires (= destinée).

23 % des cadres (âgés de 40 à 59 ans) sont fils d'ouvriers, 24 % des cadres sont fils de cadres ou avaient un père cadre (= recrutement ou origine).

Source : INSEE, enquête FQP, 2003 (dernière enquête connue).

1. Rédigez une phrase présentant l'information apportée par chaque donnée entourée en rouge.

2. Indiquez, pour 2003, le pourcentage de fils de cadres devenus ouvriers et le pourcentage de fils d'ouvriers devenus cadres. Qu'en déduisez-vous ?

3. Où peut-on observer l'immobilité sociale sur une table de mobilité ? Indiquez quels sont les groupes les plus et les moins mobiles.

4. Quels éléments importants manque-t-il dans cette table pour apprécier la mobilité sociale ?

POINT OUTIL

Calcul des tables de destinée et de recrutement

• Dans une table de mobilité, la dernière ligne, « Ensemble », nous donne la structure des emplois des seuls hommes âgés de 40 à 59 ans en 2003 : 285 000 actifs de cet âge sont agriculteurs.

• La destinée est obtenue en calculant des pourcentages à partir d'effectifs figurant dans une même ligne, puisqu'on y étudie les différentes destinées sociales des fils pour une même origine sociale :

1 143 000 actifs de 40 à 59 ans sont fils d'agriculteurs. 252 000 agriculteurs de cet âge sont fils d'agriculteurs.

Donc $252/1\ 143 = 22\%$ des fils d'agriculteurs sont devenus agriculteurs.

• Le recrutement est obtenu en calculant des pourcentages à partir d'effectifs figurant sur une même colonne, puisqu'on y étudie les différentes origines sociales des pères pour une même catégorie sociale de fils :

Parmi les 285 000 hommes agriculteurs de 40 à 59 ans, 252 000 sont fils d'agriculteurs.

Donc $252/285 = 88\%$ des agriculteurs sont fils d'agriculteurs.

→ voir Flash Méthode 22, p. 394, « Comprendre et construire des tables de mobilité sociale avec Excel ou Calc ».

Source : Nathan, TERMINALE ES, Chapitre 9, p. 208, 2012.


2 Des enquêtes de mobilité aux tables de mobilité

Les enquêtes de mobilité sociale, dont la formule s'est fixée et généralisée dans les pays occidentaux après la Seconde Guerre mondiale, portent classiquement sur la mobilité entre générations des hommes, étudiée à partir de la profession : elles appliquent des catégories sociales fondées sur le critère de la profession (comme les catégories socioprofessionnelles en France) à un échantillon représentatif d'hommes et à leur père, et permettent de construire des tableaux croisés dits tableaux (ou tables) de mobilité. Une entrée du tableau (habituellement en ligne) correspond à l'origine (le classement social du père d'après sa profession), l'autre (en colonne) à la destinée (la position sociale de l'enquêté, d'après sa profession). On peut étudier de même la mobilité en cours de carrière en croisant la position sociale de l'individu à une date antérieure et au moment de l'enquête.

Pour étudier la mobilité entre les générations, il faut tenir compte de l'existence de cette mobilité en cours de carrière : la signification du résultat n'est pas la même pour des enquêtes

jeunes, dont on croise la situation en début de carrière professionnelle avec celle de leur père lui-même en fin de carrière, ou pour des sujets plus âgés. C'est pourquoi, dans les enquêtes de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) (où la profession du père est indiquée au moment de la fin de la scolarité de l'enquêté), les tableaux sur la mobilité sociale entre les générations sont généralement établis pour les enquêtés ayant 40 ans et plus (âge au-delà duquel les changements de situation professionnelle deviennent plus rares). Cette précaution méthodologique peut paraître encore plus justifiée à une époque où l'accès à un emploi stabilisé et l'installation dans la vie se produisent de plus en plus tardivement.

D. Merllié, *Les Mutations de la société française*, tome II, Repères, La Découverte, 2007.

- 
- 1 Qu'est ce qu'un échantillon représentatif?
 - 2 Quel est l'objectif des tables de mobilité?
 - 3 Expliquez le passage souligné.

Source : Belin, TERMINALE ES, Chapitre 9, p. 240, 2012.